

Le **Parc naturel régional des Préalpes d'Azur** est un outil de gestion territoriale à la disposition des élus, des acteurs économiques et des habitants. Il a pour mission de promouvoir un développement économique et social durable, respectueux des patrimoines naturels, culturels et paysagers.

Le Conseil de développement **du Parc naturel régional** **des Préalpes d'Azur**

tiendra sa prochaine réunion de travail

à Ascros

le Lundi 20 octobre 2014

(salle de la mairie)

à partir de 18h

Comme toutes les réunions du Conseil de développement, cette réunion est ouverte à tout habitant ou acteur du territoire souhaitant s'informer des activités du Conseil de développement et participer aux réflexions et travaux engagés dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur.

Le Conseil de développement* est une instance citoyenne de concertation, de participation et de dialogue territorial inscrite dans une logique d'écoute et de proximité avec les habitants du PNR. Il rassemble des acteurs du territoire qu'ils soient habitants, professionnels ou investis dans une association.

Il invite donc chaque acteur du territoire à devenir membre et à venir apporter sa contribution au sein de cet organe de gouvernance citoyenne.

* Association, loi de 1901